

Vers la suppression de certains postes pour redonner un nouvel élan à l'Assemblée nationale

L'administration parlementaire pourrait connaître, dans les prochains jours ou semaines, une importante restructuration. Un réaménagement général se profile avec, au cœur des réflexions, la volonté de revoir l'organisation de certains services et de réduire les postes jugés peu indispensables au bon fonctionnement de l'institution.



Denise Dègbédji défend un budget placé sous le signe de la rationalisation

L'he Razack O. ABIOSSE et la NOCIBÉ S.A. aux côtés des élèves du Plateau



Le CES et ACMA3 misent sur la pérennisation des acquis agricoles

Défense et sécurité au cœur des échanges entre Gildas Agonkan et Franck Adjagba



ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE / RÉAMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

Vers la suppression de certains postes pour redonner un nouvel élan au Parlement

Une réforme en perspective pour une administration parlementaire plus agile, plus efficace et davantage tournée vers les priorités de l'institution

L'administration parlementaire pourrait connaître, dans les prochains jours ou semaines, une importante restructuration. Un réaménagement général se profile avec, au cœur des réflexions, la volonté de revoir l'organisation de certains services et de réduire les postes jugés peu indispensables au bon fonctionnement de l'institution.

Cette réforme envisagée s'inscrit dans une logique de rationalisation et d'efficacité administrative. L'objectif serait notamment de mettre fin à certaines fonctions d'adjoints et autres postes dont la pertinence ou la nécessité opérationnelle pourrait être réévaluée, afin de construire une administration parlementaire plus cohérente avec les exigences actuelles du travail législatif.

Au-delà d'une simple modification de l'organigramme, le réaménagement annoncé pourrait constituer une véritable démarche de redynamisation de l'administration du Parlement. Il s'agit de favoriser une meilleure répartition des responsabilités, de clarifier les missions des différents services et d'évi-

ter les doublons dans la chaîne administrative.

Privilégier l'efficacité à la multiplication des postes

Dans une institution appelée à accompagner efficacement les députés dans l'exercice de leurs missions constitutionnelles, l'administration parlementaire occupe une place stratégique. Sa performance conditionne notamment la qualité de l'appui technique, administratif et logistique apporté aux élus.

La réforme envisagée entendrait ainsi privilégier une organisation davantage axée sur les résultats. La suppression ou la réorganisation de certains postes pourrait permettre de recentrer les ressources humaines sur les fonctions réellement nécessaires au fonctionnement quotidien du Parlement.

Cette nouvelle orientation pourrait également contribuer à une meilleure maîtrise des charges de fonctionnement, tout en renforçant la responsabilité des différents responsables administratifs.

Un Parlement qui veut adapter son administration à ses nouvelles ambitions

Le réaménagement intervient dans un contexte où le Parle-

ment entend renforcer son efficacité et moderniser ses méthodes de travail. L'enjeu est désormais de disposer d'une administration capable de répondre avec davantage de célérité aux exigences liées au contrôle de l'action gouvernementale, à l'évaluation des politiques publiques et à la production législative.

La démarche pourrait donc se traduire par une révision de plusieurs niveaux de responsabilité, notamment certains postes d'adjoints et fonctions assimilées, avec l'ambition de donner davantage de lisibilité à l'organisation interne.

Si elle se concrétise, cette réforme devrait marquer un tournant dans la gouvernance administrative du Parlement, avec une priorité clairement affichée : moins de lourdeurs, davantage d'efficacité et une administration mieux adaptée aux défis de la nouvelle législature.

L'objectif final reste de redonner vie à l'appareil administratif parlementaire, en faisant de celui-ci un véritable levier de performance au service de l'institution, des députés et, au-delà, des citoyens.

Emeric Joël ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

DES KITS SCOLAIRES POUR ALLÉGER LA CHARGE DES FAMILLES

L'honorable Abdou Razack O. ABIOSSE et la NOCIBÉ S.A. aux côtés des élèves du Plateau



À l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, plusieurs familles du département du Plateau bénéficient d'un important appui en fournitures scolaires. Une initiative portée par la NOCIBÉ S.A., avec la présence remarquée de l'honorable Abdou Razack O.

ABIOSSE, député de la 21^e Circonscription Électorale.

À quelques jours de la reprise des classes, la solidarité en faveur des apprenants se manifeste davantage sur le terrain. Ce jeudi 10 septembre 2026, une céré-

monie officielle de remise de kits scolaires s'est tenue dans le département du Plateau, au profit de nombreux élèves.

Portée par la NOCIBÉ S.A., cette initiative vise à accompagner les familles face aux dépenses liées à la rentrée scolaire et à permettre aux enfants bénéficiaires de retrouver le chemin de l'école avec davantage de sérénité.

Un geste qui répond aux réalités des familles

La rentrée scolaire constitue chaque année une période particulièrement exigeante pour les parents d'élèves. Entre les frais de scolarité, les uniformes et l'achat des fournitures, les dépenses peuvent rapidement peser sur les budgets familiaux.

C'est dans ce contexte que la NOCIBÉ S.A. a décidé d'apporter sa contribution à travers la distribution de kits scolaires. Cahiers, stylos et autres fournitures indispensables à l'apprentissage ont ainsi été remis à plusieurs centaines d'élèves.

Au-delà de la valeur matérielle des kits distribués, l'initiative traduit une volonté de contribuer à l'éga-

lité des chances et d'aider les apprenants à entamer la nouvelle année scolaire dans de meilleures conditions.

Abdou Razack O. ABIOSSE, un député proche des préoccupations de sa base

La présence de l'honorable Abdou Razack O. ABIOSSE à cette cérémonie vient renforcer la portée de cette action sociale. Député de la 21^e Circonscription Électorale, le parlementaire a tenu à partager ce moment avec les élèves, les parents et les responsables de la NOCIBÉ S.A.

Pour l'élite, l'éducation demeure l'un des investissements les plus importants pour préparer l'avenir. Soutenir les enfants dans leur parcours scolaire, c'est contribuer à la formation d'une jeunesse mieux outillée pour relever les défis de demain.

À cette occasion, l'honorable Abdou Razack O. ABIOSSE a également encouragé les bénéficiaires à faire preuve d'assiduité, de discipline et de détermination tout au long de l'année académique. Il a par ailleurs salué l'engagement de la NOCIBÉ S.A., dont l'action traduit une démarche de responsabi-

lité sociale en faveur des communautés.

La solidarité au service de l'éducation

Cette distribution de kits scolaires apparaît ainsi comme un geste concret en faveur des familles et des apprenants du Plateau. Elle illustre également l'importance d'une mobilisation collective autour de l'éducation, avec l'implication des entreprises, des acteurs publics et des élus.

Pour les bénéficiaires, cette initiative représente un soutien appréciable à la veille de la rentrée. Elle permet surtout d'alléger, ne serait-ce qu'en partie, les dépenses des parents et de donner aux enfants les outils nécessaires pour commencer leur année scolaire dans de meilleures dispositions.

La cérémonie s'est achevée dans une atmosphère chaleureuse, entre encouragements, reconnaissance et sourires des enfants. Un geste de solidarité qui vient rappeler qu'en matière d'éducation, chaque contribution peut participer à construire de meilleures perspectives pour la jeunesse.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

MODE BÉNINOISE

Mlle Moudiath Sanni veut imposer la marque « SANN » au Bénin et au-delà



À bâtons rompus avec la promotrice de la marque de vêtements « SANN », Mlle Moudiath Sanni

Dans l’univers de la mode béninoise, de jeunes créateurs se distinguent par leur talent, leur audace et leur volonté de valoriser le savoir-faire local. Parmi eux, Mlle Moudiath Sanni, promotrice de la marque de vêtements « SANN », nourrit de grandes ambitions pour son entreprise. À travers plusieurs collections déjà réali-

sées pour hommes et femmes, la jeune entrepreneure entend faire de sa marque une référence aussi bien au Bénin qu’à l’international.

Une passion transformée en marque
Passionnée par la mode et la création vestimentaire, Moudiath Sanni a progressivement donné corps à sa vision en lançant sa propre marque. « SANN » se veut une identité vestimentaire portée par la créativité, l’élégance et l’originalité.

Au fil de ses collections, la promotrice propose des modèles destinés aussi bien à la gent féminine qu’aux hommes. Une diversité qui traduit sa volonté de toucher un public large et de répondre aux différentes attentes des amoureux de la mode.

Plusieurs collections déjà à son actif

La marque SANN compte déjà plusieurs collections de vêtements. Des créations qui témoignent du chemin parcouru par sa promotrice et de son engagement à construire une identité propre à sa maison de mode.

Pour Moudiath Sanni, chaque collection constitue une nouvelle occasion d’exprimer sa créativité, de repousser ses limites et surtout de mieux faire connaître sa marque auprès du public béninois.

Conquérir le marché béninois avant l’international

L’ambition de la promotrice ne s’arrête toutefois pas aux frontières du Bénin. Mlle Moudiath Sanni rêve de voir « SANN » portée par les Béninois, mais également par une clientèle au-delà du territoire national.

Son objectif est clair : imposer progressivement la marque SANN comme une signature de la mode béninoise, capable de s’exporter et de rivaliser avec d’autres marques sur les marchés régionaux et internationaux.

Cette ambition s’inscrit également dans une volonté de contribuer au rayonnement de la mode béninoise. Pour la jeune promotrice, le talent et la créativité des jeunes du pays peuvent permettre de construire des marques fortes et durables, capables de franchir les frontières.

Une vision pour l’avenir

Avec plusieurs collections déjà réalisées et une détermination affichée, Moudiath Sanni entend poursuivre le développement de SANN. Elle mise sur la créativité, la qualité et l’innovation pour faire grandir sa marque et gagner davantage de visibilité.

À travers son parcours, la promotrice adresse également un message à la jeunesse béninoise : oser entreprendre, croire en son talent et travailler avec persévérance pour transformer une passion en véritable projet professionnel.

De ses premières collections à son ambition de conquérir l’international, Mlle Moudiath Sanni trace ainsi son chemin dans le monde de la mode. Et avec SANN, elle entend bien faire entendre une signature béninoise au-delà des frontières.

Accéder à la boutique en ligne : <https://www.sannofficial.com/>

Contact : 0190916668



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvie - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le CES et ACMA3 misent sur la pérennisation des acquis agricoles



À l'approche de la clôture du programme ACMA3, le Conseil économique et social entend accompagner la capitalisation et l'appropriation nationale des innovations développées au profit des acteurs agricoles.

Le Président du Conseil économique et social (CES), Abdoulaye Bio Tchané, a reçu en audience, ce jeudi 10 septembre 2026, une délégation du programme ACMA3, conduite par son Chef de programme, Ousmane Ouédraogo. Au cœur de cette rencontre : l'avenir des acquis enregistrés par le programme dans plusieurs départements du Bénin et les mécanismes à mettre en place pour assu-

rer leur pérennisation.

Les échanges ont notamment permis de faire le point sur les réalisations et innovations portées par ACMA3 dans le Borgou, la Donga et les Collines. Ces acquis concernent notamment l'accompagnement des acteurs des chaînes de valeur agricoles, le développement d'approches innovantes et le renforcement des dynamiques favorables au développement des activités agricoles.

Alors que le programme approche de sa clôture, la délégation a sollicité l'accompagnement du CES afin de favoriser la capitalisation, la diffu-

sion et l'appropriation nationale des expériences et solutions développées au cours de sa mise en œuvre.

Le CES dispose à accompagner la capitalisation

En réponse, Abdoulaye Bio Tchané a salué la contribution d'ACMA3 au développement du secteur agricole et à l'amélioration des conditions d'activité des différents acteurs des chaînes de valeur. Pour le Président du CES, la fin d'un programme ne devrait pas signifier la disparition de ses acquis, mais plutôt ouvrir la voie à leur valorisation et à leur intégration durable dans les politiques et pratiques nationales.

Il a ainsi insisté sur la nécessité de capitaliser les expériences, documenter

les bonnes pratiques et favoriser le partage des connaissances, afin que les innovations expérimentées sur le terrain puissent bénéficier à un plus grand nombre d'acteurs.

À travers ses missions de réflexion, de concertation et d'avis, le CES entend justement jouer son rôle dans l'analyse des enjeux liés au développement agricole et dans le dialogue entre les différentes composantes de la société.

Vers des acquis durables au profit des communautés rurales

Cette audience traduit la volonté des deux parties de ne pas laisser les acquis du programme se limiter à la période de sa mise en œuvre. L'enjeu est désormais de créer les conditions

permettant leur pérennisation et leur appropriation par les acteurs nationaux, au bénéfice des producteurs et des communautés rurales.

À travers cet accompagnement institutionnel, le CES réaffirme ainsi son intérêt pour les questions de développement agricole et son ambition de contribuer à l'émergence de politiques publiques durables, inclusives et résilientes, capables de répondre aux défis auxquels sont confrontés les acteurs du monde rural.

Emeric Joël ALLAGBE



SOUTIEN AUX PME BÉNINOISES

La BERD lance « SME Finance & Développement » pour renforcer le financement et la croissance des entreprises

Le Bénin franchit une nouvelle étape dans le soutien à son secteur privé. Le mercredi 9 septembre 2026, le programme « SME Finance & Développement » de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a été officiellement lancé au Bénin. Cette initiative vise à améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises au financement, tout en renforçant leurs capacités et l'écosystème entrepreneurial.

Le lancement officiel du programme « SME Finance & Développement » marque une nouvelle dynamique dans la coopération entre le Bénin et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. À cette occasion, les autorités béninoises ont

réaffirmé leur volonté de faire du développement des petites et moyennes entreprises un levier essentiel de la croissance économique et de la création d'emplois.

À travers ce programme, la BERD entend apporter une réponse aux principaux défis auxquels sont confrontées les PME, notamment l'accès au financement et le renforcement des capacités. Le dispositif associe ainsi financement, assistance technique et accompagnement de l'écosystème entrepreneurial.

Une attention particulière est accordée à des secteurs jugés stratégiques pour la transformation de l'économie béninoise. Il s'agit notamment de la trans-

formation numérique, de la transition verte ainsi que de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Pour les autorités béninoises, l'enjeu est désormais de traduire cette coopération en résultats tangibles pour les entreprises. Il s'agit notamment d'accroître le nombre de PME bénéficiant de financements, de stimuler les investissements productifs et de favoriser la création d'emplois durables sur l'ensemble du territoire.

Le Bénin occupe par ailleurs une position particulière dans cette coopération. Il est le premier pays d'Afrique subsaharienne à devenir actionnaire de la BERD, une démarche qui témoigne du renforcement des relations entre le

pays et cette institution financière internationale.

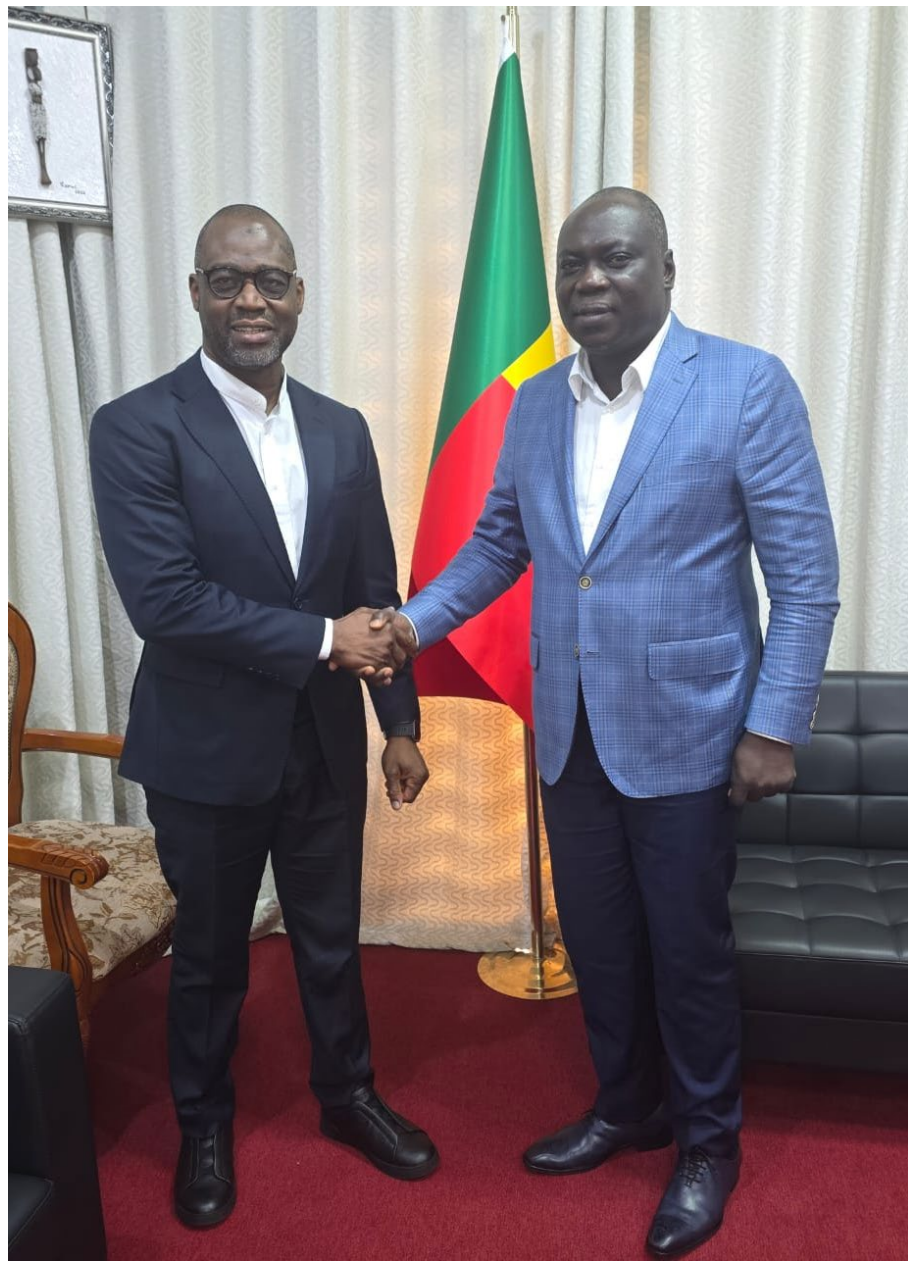
À l'occasion du lancement du programme, l'appel a donc été lancé pour que cette nouvelle étape de la coopération se traduise par des impacts concrets sur le tissu entrepreneurial béninois : plus d'entreprises financées, davantage d'investissements productifs et davantage d'emplois créés.

Avec « SME Finance & Développement », l'ambition affichée est de donner aux PME béninoises de nouveaux moyens pour se développer, innover et contribuer davantage à la transformation économique du pays.

Emeric Joël ALLAGBE

COOPÉRATION BÉNIN-CHINE

Défense et sécurité au cœur des échanges entre Gildas Agonkan et Franck Adjagba



Le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense nationale, Gildas Agonkan, a reçu en audience, à son cabinet, l'ambassadeur du Bénin en République populaire de Chine, Franck Adjagba. Une rencontre placée sous le signe du renforcement de la coopération entre Cotonou et Pékin, notamment dans les domaines de la défense et de la sécurité.

Les relations entre le Bénin et la République populaire de Chine étaient au centre d'une rencontre de haut niveau. Le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense nationale, Gildas Agonkan, a accordé une audience à Franck Adjagba, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Bénin en Chine.

Présentée comme une visite de courtoisie et de prise de contact, cette audience a surtout permis aux deux personnalités de faire le point sur la dynamique actuelle de la coopération bénino-chinoise. Les discussions ont porté sur plusieurs questions d'intérêt com-

mun, notamment les enjeux liés à la politique étrangère, au développement, à la défense et à la sécurité.

Renforcer la coopération sécuritaire

Au cours des échanges, le ministre Gildas Agonkan a réaffirmé l'engagement du gouvernement béninois à poursuivre une coopération de défense avec la Chine fondée sur la responsabilité, la transparence et le dialogue.

Une attention particulière a été accordée au renforcement des mécanismes de confiance entre les forces armées des deux pays. Pour les autorités béninoises, cette dynamique doit notamment favoriser le partage d'expériences et le renforcement des capacités dans le domaine sécuritaire.

La coopération avec la Chine est également envisagée dans une perspective plus large, en lien avec les ambitions économiques et commerciales du Bénin. L'objectif affiché est de créer davantage de passerelles entre les diffé-

rents secteurs de coopération et de consolider les relations bilatérales.

Franck Adjagba réaffirme sa disponibilité

En poste en Chine depuis 2025, l'ambassadeur Franck Adjagba s'est, pour sa part, réjoui de la qualité des relations entretenues entre le Bénin et la République populaire de Chine.

Le diplomate a exprimé sa disponibilité à poursuivre les consultations et à approfondir les échanges avec les autorités chinoises sur les différents sujets évoqués au cours de l'audience.

Au terme de la rencontre, les deux personnalités ont insisté sur la nécessité de maintenir des canaux de communication réguliers et efficaces entre les deux États. Une démarche qui devrait contribuer à consolider davantage le partenariat bénino-chinois, tout en favorisant une coopération accrue dans les domaines de la défense, de la sécurité et des intérêts communs.

Emeric Joël ALLAGBE

BUDGET 2027 DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

31,6 milliards FCFA pour 2027 : Denise Dègbèdji défend un budget placé sous le signe de la rationalisation

Invitée ce jeudi 10 septembre 2026 sur le plateau de l'émission « L'Invité matinal » d'ESAE TV, la députée Denise Dègbèdji Odoumbourou a apporté des éclaircissements sur les grandes orientations du budget de l'Assemblée nationale au titre de l'exercice 2027. Arrêté à 31 641 329 965 FCFA, le budget connaît une diminution de 4,37 % par rapport à l'exercice précédent. Pour la parlementaire, cette baisse traduit surtout une volonté de rationaliser les dépenses de l'institution tout en renforçant son efficacité au service des populations.

Une baisse qui s'explique par des charges exceptionnelles

Membre de la Commission des finances et des échanges et élue de la 20e circonscription électorale sous la bannière de l'UP le Renouveau, Denise Dègbèdji Odoumbourou s'est employée à dissiper les interrogations suscitées par la diminution du budget parlementaire.

Selon ses explications, cette évolution s'explique notamment par la disparition, en 2027, de plusieurs dépenses exceptionnelles supportées par l'institution en 2026.

L'exercice précédent avait en effet été marqué par l'installation de la 10e législature, avec les charges qui en découlaient, mais également par le paiement des indemnités légales de sevrage accordées aux députés sortants. Ces dépenses, liées au contexte particulier de l'année 2026, ne sont donc plus reconduites dans le budget de 2027.

À ces facteurs conjoncturels s'ajoute une décision assumée de rationalisation du fonctionnement de l'institution. La députée attribue cette démarche à une orientation portée par le président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou.

« C'est la rationalisation du fonctionnement de l'ins-

titution qui a permis la réduction de certaines charges », a-t-elle expliqué.

La digitalisation pour réduire les coûts

Parmi les mesures mises en avant figure également la transformation numérique de l'administration parlementaire.

Denise Dègbèdji a particulièrement insisté sur les économies générées par la digitalisation des procédures et des documents parlementaires. Cette modernisation permet notamment de réduire considérablement les coûts liés à l'impression et à la reproduction de volumineux dossiers destinés aux députés.

L'enjeu, selon la parlementaire, est désormais de faire mieux avec moins de ressources, en s'appuyant davantage sur les outils numériques et sur une gestion plus efficiente des moyens de l'institution.

Reddition de comptes, formation et contrôle de l'action gouvernementale

Pour la députée, la baisse du budget ne signifie nullement un recul de l'action parlementaire. Bien au contraire, l'exercice 2027 devrait permettre à l'Assemblée nationale de renforcer son rôle auprès des citoyens autour de trois principaux leviers.

Le premier concerne la reddition de comptes. Il s'agit de rapprocher davantage les députés des populations, d'aller à leur écoute, de recueillir leurs préoccupations et de mieux prendre en compte les réalités du terrain dans l'élaboration des lois.

Le deuxième axe porte sur le renforcement des capacités des parlementaires. L'objectif est de permettre aux députés de disposer des compétences et des outils nécessaires pour examiner avec davantage de rigueur les

projets et propositions de loi soumis à leur appréciation.

Enfin, le troisième levier concerne le contrôle de l'action gouvernementale. Des missions d'information et d'enquête doivent notamment permettre aux parlementaires de mieux apprécier l'utilisation des ressources publiques et l'impact concret des politiques publiques sur les populations.

Une convergence entre efficacité institutionnelle et action sociale

Au cours de son intervention, Denise Dègbèdji Odoumbourou a également évoqué les relations entre l'Assemblée nationale et l'Exécutif. Elle s'est félicitée de la dynamique de collaboration entre les deux institutions, estimant que cette synergie favorise la mise en œuvre des politiques publiques.

La parlementaire a, dans ce cadre, salué les premières orientations du gouvernement dirigé par Romuald Wadagni, qu'elle présente comme un Exécutif soucieux de traduire ses engagements en actions concrètes.

Elle a notamment mis en avant plusieurs mesures à caractère social issues de la dernière loi de finances rectificative, parmi lesquelles la gratuité des frais de scolarité pour les filles, la prise en charge des urgences vitales dans les formations sanitaires, le renforcement des cantines scolaires ainsi que l'extension des infrastructures d'accès à l'eau potable dans les établissements scolaires et sanitaires.

Un budget moins élevé, mais davantage orienté vers l'efficacité

Au terme de son intervention, Denise Dègbèdji Odoumbourou a défendu l'idée selon laquelle la performance d'une institution ne se mesure pas uniquement au volume de ses crédits, mais également à la pertinence de

leur utilisation.

Avec ses 31,64 milliards FCFA, le budget 2027 de l'Assemblée nationale se veut ainsi, selon elle, un instrument de rationalisation, de modernisation et d'amélioration de l'efficacité parlementaire.

À travers la réduction de certaines charges, la digitalisation des procédures et le renforcement du contrôle de l'action publique, la représentation nationale entend démontrer qu'une gestion plus rigoureuse des ressources peut aller de pair avec une présence parlementaire accrue auprès des populations.

L'objectif affiché : faire de l'efficacité budgétaire un levier au service d'un Parlement davantage connecté aux réalités et aux préoccupations des Béninois.

Emeric Joël ALLAGBE



LUTTE CONTRE LE RANÇONNEMENT ET LA CORRUPTION AU BÉNIN

Rançonnement des demandeurs d'emploi : le Gouvernement lance la riposte et annonce une interpellation

Face aux dénonciations de pratiques présumées de rançonnement dans une société d'exploitation aurifère de l'Atacora, les autorités béninoises annoncent l'ouverture d'une enquête ayant conduit à l'interpellation d'un individu présumé impliqué. Le Gouvernement rappelle sa détermination à combattre la corruption et toutes les formes de prélèvements illégaux sur les revenus des travailleurs.

La lutte contre la corruption et les pratiques assimilées se poursuit au Bénin. Le Ministère en charge du Budget et de la Fonction publique vient de réagir à des dénonciations faisant état de présumées pratiques de rançonnement visant des demandeurs d'emploi dans une société d'exploitation aurifère située dans le département de l'Atacora.

Selon les informations communiquées par les autorités, ces dénonciations ont fait l'objet d'une attention particulière et ont conduit au déclenchement d'une enquête destinée à faire toute la lumière sur les faits rapportés.

Les investigations ont notamment permis l'interpellation d'un individu présumé impliqué dans ces pratiques. Cette démarche traduit, selon le communiqué, la volonté des pouvoirs publics de ne laisser aucune place aux comportements susceptibles de porter atteinte aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs et, plus largement, à l'intégrité de l'administration et du monde professionnel.

Tolérance zéro pour les prélèvements illégaux

À travers ce communiqué, le Ministère en charge du Budget et de la Fonction publique réaffirme également son engagement dans la lutte contre le rançonnement, la corruption et

les retenues illégales opérées sur les salaires.

Les autorités invitent ainsi les citoyens et les travailleurs à dénoncer les pratiques irrégulières dont ils pourraient être victimes ou témoins. L'objectif est de permettre aux structures compétentes de procéder aux vérifications nécessaires et, le cas échéant, d'engager les procédures appropriées.

L'affaire de l'Atacora rappelle surtout les risques liés aux pratiques frauduleuses autour de l'accès à l'emploi. Faire payer un demandeur d'emploi en échange d'une promesse de recrutement constitue une pratique particulièrement préoccupante, dans un contexte où l'accès à un emploi représente un enjeu majeur pour de nombreux jeunes.

Les autorités appellent à la vigilance

Le Gouvernement entend donc maintenir la pression contre toutes les formes de corruption et de rançonnement, qu'elles concernent l'accès à l'emploi, la rémunération des travailleurs ou encore la gestion administrative.

L'interpellation annoncée constitue une première étape. Les suites de l'enquête permettront de déterminer les responsabilités des personnes éventuellement impliquées et d'établir les faits avec précision.

À travers cette nouvelle alerte, les autorités invitent les populations à faire preuve de vigilance et à signaler les pratiques suspectes, afin de contribuer à l'assainissement de l'environnement professionnel et administratif au Bénin.

Éméric Joël ALLAGBE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉNONCIATION ET SANCTION DES ACTES DE CORRUPTION ET DE RANÇONNEMENT À L'EMPLOI

Cotonou, le 10 septembre 2026 - Le Ministre en charge du Budget et de la Fonction publique porte à la connaissance de l'opinion publique que, faisant suite à des dénonciations relatives à des faits présumés de rançonnement, de corruption et de défalctions abusives sur les salaires au sein d'une société d'exploitation aurifère implantée dans le département de l'Atacora, une enquête a été diligentée par les services compétents afin d'en vérifier la réalité et d'en déterminer les responsabilités.

Les investigations conduites ont permis de mettre en évidence des pratiques présumées de rançonnement de demandeurs d'emploi, notamment à travers l'exigence de sommes d'argent en contrepartie de l'obtention d'un emploi. Dans le cadre de la procédure engagée, un individu présumé impliqué dans ces faits a été interpellé et devra répondre de ses actes devant les autorités judiciaires compétentes.

Le Ministre condamne avec la plus grande fermeté toute pratique visant à monnayer l'accès à l'emploi, à extorquer des sommes d'argent aux travailleurs ou aux demandeurs d'emploi, ou à opérer des retenues illégales sur les salaires.

Il rappelle que le rançonnement, la corruption, la vente de postes et toute retenue ou défalcation illégale sur les salaires sont proscrits par les lois et règlements en vigueur. Il réaffirme également que l'accès à l'emploi doit être transparent et fondé sur le mérite. Aucune somme d'argent ne peut être exigée d'un demandeur d'emploi en contrepartie d'un recrutement.

Le Ministre invite les travailleurs, les demandeurs d'emploi et toute personne disposant d'informations relatives à de tels agissements à les porter à la connaissance des autorités compétentes, sans délai et sans crainte, à travers les canaux ci-après :

- Les Directions départementales du Travail et de la Fonction publique ;
- Le dispositif national de plaintes et de dénonciations, notamment le numéro vert 155 et la plateforme **denonciation.bj**.

Le Ministre en charge du Budget et de la Fonction publique réaffirme la détermination du Gouvernement à assainir le monde du travail, à lutter contre toutes les formes de corruption, de rançonnement et à garantir le respect des droits des travailleurs ainsi que des demandeurs d'emploi.

CONTACT PRESSE :
Ambroise AHOKOU : +229 01 97 74 08 40 | Courriel : aahokou@gouv.bj
Serge NONVIGNON : +229 01 97 44 94 19 | Courriel : snonvignon@presidence.bj

PRÉSIDENTE DE LA FIFA

Gianni Infantino fragilisé : la Fédération française de football lui retire son soutien

À quelques mois de l'élection à la présidence de la FIFA, le patron du football mondial essuie un nouveau revers de taille. La Fédération française de football (FFF) a décidé de ne plus soutenir sa candidature à un nouveau mandat, rompant ainsi avec une alliance qui durait depuis plusieurs années.

Le ciel se couvre davantage au-dessus de Gianni Infantino. Alors que le président de la FIFA prépare sa candidature à sa réélection en mars 2027, il vient d'enregistrer un désaveu majeur en Europe. La Fédération française de football a officiellement décidé de retirer son soutien à l'Italo-Suisse, à l'issue d'une réunion de son comité exécutif ce jeudi 10 septembre 2026.

Cette décision constitue un sérieux coup politique pour le président de la FIFA, qui bénéficiait jusqu'ici du soutien de la France. La FFF avait notamment accompagné Infantino depuis son accession à la tête de l'instance mondiale en 2016. (Le Monde.fr)

Un revirement spectaculaire

Le changement de position de la France intervient dans un contexte de tensions croissantes autour de la gouvernance de la FIFA.

Au cœur de la crise figure notamment le projet baptisé FIFA Forward Enterprise, qui prévoyait

de l'élection de 2027. (Reuters)

Infantino conserve néanmoins des soutiens

Malgré cette série de revers, Gianni Infantino n'est pas encore isolé sur la scène internationale.

Le président de la FIFA a confirmé son intention de briguer un nouveau mandat. L'élection est prévue le 18 mars 2027, à Rabat, au Maroc. À ce stade, Infantino demeure le seul candidat officiellement déclaré, même si plusieurs personnalités sont évoquées comme d'éventuels adversaires. (Reuters)

Le dirigeant conserve notamment des appuis importants en Afrique et en Amérique du Sud, tandis que plusieurs grandes fédérations européennes et d'autres confédérations ont pris leurs distances avec lui. (Reuters)

Une bataille électorale qui s'annonce ouverte

Le retrait du soutien français intervient donc à un moment particulièrement délicat pour Gianni Infantino. Après avoir été réélu sans opposition en 2023, le président de la FIFA devra cette fois faire face à un paysage politique beaucoup plus fragmenté.

La prochaine échéance électorale pourrait ainsi

devenir un véritable test pour son leadership et sa capacité à maintenir la coalition internationale qui lui avait permis de consolider son pouvoir à la tête de la FIFA.

Pour l'heure, une chose est certaine : le retrait de la France change la donne et renforce la pression sur Gianni Infantino à l'approche de l'élection de mars 2027.

Éméric Joël ALLAGBE



AUDIENCE AU CES

Abdoulaye Bio Tchané échange avec la jeunesse du Bloc Républicain



Le Président du Conseil économique et social (CES), Abdoulaye Bio Tchané, a reçu, mercredi 9 septembre 2026 à Cotonou, une délégation de l'Organisation des Jeunes du Bloc Républicain (OJBR), conduite par son Coordonnateur national, Youssoufou Bida. Une rencontre placée sous le signe des félicitations, de l'engagement et des perspectives pour la nouvelle mandature du CES.

Au lendemain de son élection à la présidence du Conseil économique et social, Abdoulaye Bio Tchané poursuit les échanges avec les différentes composantes de la société. C'est dans ce cadre qu'il a accordé une audience à une délégation de l'Organisation des Jeunes du Bloc Républicain, venue lui adresser ses félicitations et témoi-

gner de son soutien.

Prenant la parole, le Coordonnateur national de l'OJBR, Youssoufou Bida, a, au nom de l'ensemble de l'organisation, salué l'élection d'Abdoulaye Bio Tchané à la tête du CES. Il a présenté cette accession comme une source de satisfaction pour la jeunesse du Bloc Républicain, mais également comme une opportunité pour l'institution de bénéficier de l'expérience et de l'expertise d'un responsable au parcours reconnu.

Pour le responsable des jeunes du Bloc Républicain, cette nouvelle mandature ouvre de nouvelles perspectives pour le rayonnement du CES et le renforcement de son ac-

tion au service des populations. Il a notamment exprimé sa confiance dans la capacité du nouveau président à imprimer une dynamique susceptible de permettre à l'institution d'aller plus loin dans l'accomplissement de ses missions.

Les nouvelles orientations du CES au cœur des échanges

Les discussions ont également permis d'aborder la nouvelle configuration du Conseil économique et social, ses missions ainsi que les différentes orientations envisagées pour renforcer son rôle auprès des populations.

Abdoulaye Bio Tchané a, à cette occasion, présenté à ses hôtes les grandes lignes de cette nouvelle mandature et les enjeux auxquels l'institution entend répondre. Les échanges ont ainsi porté sur la nécessité de consolider la contribution du CES aux réflexions liées au développement économique et social du Bénin et à la prise en compte des préoccupations des différentes composantes de la société.

En retour, le Président du CES a salué la démarche de l'OJBR, qu'il a qualifiée de noble. Il a remercié la délégation pour les félicitations et les encouragements exprimés à son endroit, tout en invitant les jeunes à davantage cultiver les valeurs de responsa-

bilité, de respect, d'abnégation et de perfectionnement permanent.

Abdoulaye Bio Tchané appelle les jeunes à miser sur l'excellence

Le Président du CES a également exhorté les jeunes du Bloc Républicain à chercher constamment à se distinguer dans leurs différents domaines d'activité. Pour lui, le travail, l'excellence et l'engagement doivent demeurer des leviers essentiels pour progresser et atteindre les objectifs fixés.

Un appel qui traduit l'importance accordée à la jeunesse dans la construction et le développement du pays, mais aussi la nécessité pour celle-ci de renforcer ses compétences et son sens des responsabilités.

À l'issue de l'audience, Youssoufou Bida a réaffirmé la disponibilité de l'Organisation des Jeunes du Bloc Républicain à accompagner Abdoulaye Bio Tchané dans l'accomplissement de sa mission à la tête du Conseil économique et social.

La rencontre s'est achevée sur une note de confiance, avec les vœux de plein succès formulés par la jeunesse du Bloc Républicain au nouveau président du CES pour cette nouvelle étape à la tête de l'institution.

Emeric Joël ALLAGBE



VALORISATION DES TALENTS BÉNINOIS

Yassine Latoundji ouvre un nouveau chapitre avec les artistes distingués

Après leurs performances remarquées sur les scènes régionale et internationale, plusieurs artistes béninois ont été reçus par le ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine. Au-delà des félicitations, les échanges ont porté sur les perspectives d'accompagnement et la professionnalisation des carrières artistiques.

La reconnaissance du mérite entend désormais dépasser le cadre symbolique pour devenir un véritable levier de promotion et de valorisation des talents béninois. Dans cette dynamique, le ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine, Yassine Latoundji, a reçu, mardi 8 septembre 2026 à la Cité ministérielle, plusieurs artistes récemment distingués sur les scènes nationale, régionale et internationale.

Cette rencontre intervient dans le prolongement de la cérémonie de reconnaissance de mérite et de mémoire organisée à la veille de la fête nationale. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics de maintenir le contact avec les personnalités dont les performances contribuent au rayonnement du Bénin.

Parmi les artistes reçus figurent Saara Houansou, connue sous le nom de scène Saara-Emmanuel, lauréate de la compéti-

tion « The Voice, Plus qu'une Voix » 2026 avec 60,08 % des suffrages du public, ainsi que OPA, de son vrai nom Paoli Tossou, vainqueur du Prix Découvertes RFI 2026.

Le ministre a également échangé avec quatre lauréats des Africa Music Awards, à savoir Ignace Don Metok, Dossi, Fifi Fender et Carlos Codjovi.

Transformer les distinctions en tremplins

Au-delà des félicitations adressées au nom du Gouvernement, les discussions ont surtout porté sur l'avenir professionnel des artistes et sur les moyens de transformer leurs récentes distinctions en véritables tremplins.

Avec les membres de son cabinet et les responsables techniques du ministère, Yassine Latoundji a évoqué les perspectives d'un accompagnement institutionnel, mais également les défis liés à la structuration des carrières et à la construction d'un modèle économique permettant aux artistes de vivre durablement de leur talent.

Pour Saara-Emmanuel et OPA, les réflexions portent notamment sur leur éventuelle intégration au programme d'excellence, avec l'ambition de consolider les

acquis enregistrés et de favoriser une progression durable de leurs carrières.

Vers une meilleure professionnalisation du secteur

Les échanges avec les quatre lauréats des Africa Music Awards ont, quant à eux, davantage mis l'accent sur la structuration des filières et la professionnalisation du secteur artistique.

L'objectif affiché est de créer progressivement les conditions permettant aux artistes béninois de mieux valoriser leur travail, de renforcer leur autonomie professionnelle et de tirer davantage de revenus de leurs créations et prestations.

Prenant la parole au nom des lauréats, Ignace Don Metok a salué cette marque d'attention des pouvoirs publics. Il a notamment exprimé sa reconnaissance au ministre pour cette démarche qu'il considère comme un encouragement supplémentaire aux artistes qui œuvrent à porter haut les couleurs du Bénin sur le continent et au-delà.

La reconnaissance du mérite comme outil de rayonnement

À travers ces différentes audiences, le ministère entend ainsi donner une nouvelle dimension à la reconnaissance des talents. L'enjeu n'est plus seulement de distinguer les performances, mais également d'accompagner celles et ceux qui les réalisent afin que leurs succès puissent s'inscrire dans la durée.

Après la décoration de plusieurs personnalités, dont des artistes, lors de la cérémonie de reconnaissance de mérite et de mémoire initiée sous l'impulsion du Chef de l'État, cette rencontre vient prolonger le signal donné en faveur de la célébration du mérite.

Une orientation qui pourrait progressivement faire de la reconnaissance une véritable politique d'accompagnement des talents. Pour le Bénin, il s'agit désormais de transformer les distinctions obtenues à l'extérieur en opportunités durables, de renforcer l'écosystème culturel et de permettre aux artistes de contribuer davantage au rayonnement et à l'attractivité du pays.

Emeric Joël ALLAGBE



Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et cuisine conviviale



Luxe et confort, décor authentique



Emplacement stratégique



Groupe électrogène disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES